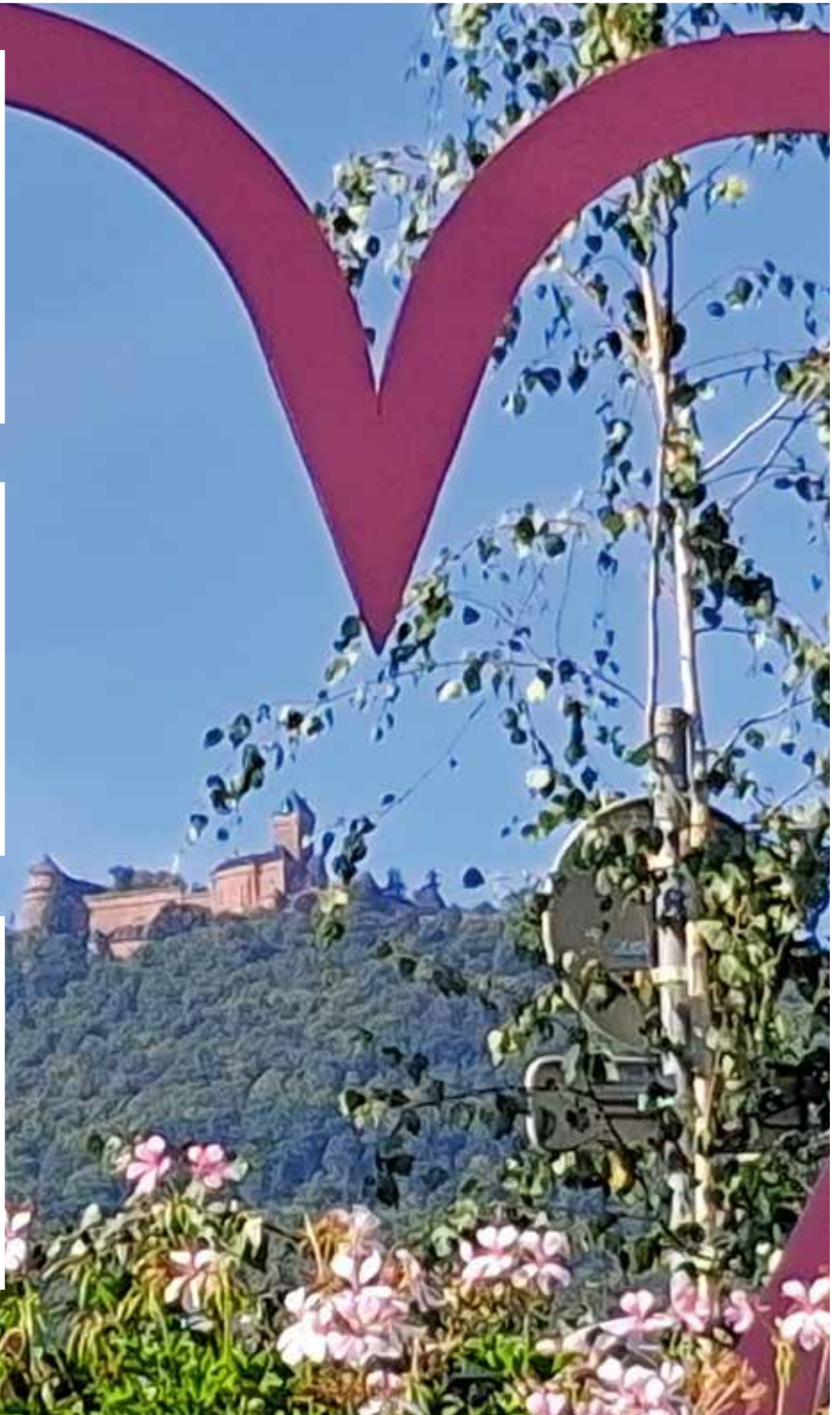


BULLETIN  
COMMUNAL  
JANVIER 2026

# LES CIGOGNES

— SAINT-HIPPOLYTE —



# Adresses utiles & Infos pratiques



## Mairie de Saint-Hippolyte Agence postale communale

4, place de l'Hôtel de Ville  
68590 SAINT-HIPPOLYTE

☎ 03 89 73 00 13

✉ e-mail: [mairie@saint-hippolyte-alsace.fr](mailto:mairie@saint-hippolyte-alsace.fr)

Les bureaux sont ouverts:  
du Lundi au Vendredi de 8h à 12h

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi

🌐 [saint-hippolyte-alsace.fr](http://saint-hippolyte-alsace.fr)

Atelier communal: ☎ 03 89 73 05 06

## Bibliothèque « St-Hippolyte »

dans la cour de l'école de Saint-Hippolyte

☎ de la mairie 03 89 73 00 13

✉ [st.hippolyte@gmail.com](mailto:st.hippolyte@gmail.com)

Vous pouvez commander ou rapporter des livres au secrétariat de la mairie.

Permanences:

Mardi et Jeudi de 14h30 à 17h30

## Écoles

école de SAINT-HIPPOLYTE

☎ 03 89 73 05 33

école de RORSCHWIHR

☎ 03 89 73 84 11

## Horaire des déchetteries:

### Ribeauvillé:

Du lundi au vendredi: 13h à 17h30

Le samedi: 8h - 12h / 13h - 17h30

### Riquewihr:

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Le samedi: 8h - 12h / 13h - 17h30

## Mairie de Ribeauvillé: (pour vos passeports et cartes d'identité)

Sur rendez-vous ☎ 03 89 73 20 00

**Trésorerie:** au centre des finances publiques Espace Pluriel, 11 rue St-Jacques  
68240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE (ancienne mairie de Sigolsheim) -  
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- par messagerie: [sgc.kaysersberg-vignoble@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:sgc.kaysersberg-vignoble@dgfp.finances.gouv.fr)

- par téléphone au : 03 89 78 24 32

**Centre des impôts:** cité administrative - 3 rue Fleischhauer - 68000 COLMAR

**Préfecture:** 7 rue Bruat - 68000 COLMAR - 03 89 29 20 00

## Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2026 ne change pas.

Les poubelles seront levées les lundis matin comme d'habitude.

## Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé:

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères - 1 rue Pierre de Courbertin  
- 68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 73 27 10

Fax 03 89 73 27 11

✉ [contact@paysderibeauville.fr](mailto:contact@paysderibeauville.fr)

🌐 [www.cc-ribeauville.fr](http://www.cc-ribeauville.fr)

## GRDF et ENEDIS service:

Dépannage gaz:

☎ 0800 473 333

Dépannage électrique:

☎ 09 726 750 68

## Brigade verte:

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ.

En cas de nécessité, contacter d'abord la mairie de Saint-Hippolyte.

En dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le

☎ 03 89 74 84 04

## Service d'urgence:

Gendarmerie: ☎ 17

Pompiers: ☎ 18

SAMU: ☎ 15

Numéro européen d'urgence: ☎ 112

## Police pluri-communale

M. Jimmy HARDY

☎ 06 73 21 82 21

✉ [police@bergheim.fr](mailto:police@bergheim.fr)

## SPA:

Route de Scherwiller  
67600 EBERSHEIM

☎ 03 88 57 64 68

## Presbytère Catholique:

68750 BERGHEIM

☎ 03 89 73 63 20

## Assistance sociale:

17 rue de l'Abattoir

68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 73 61 65

## Point gérontologique:

17 rue de l'Abattoir

68150 RIBEAUVILLE

☎ 03 89 78 27 61

En cas de fuite d'eau à l'intérieur de votre maison, contactez votre installateur sanitaire.

En cas de rupture d'eau entre le compteur et la voie publique,

merci de téléphoner au **SDEA**

En journée au ☎ 03 90 57 50 88

ou après 18h et le week-end au

☎ 03 88 19 97 09

## Où trouver un défibrillateur à Saint-Hippolyte:

- Sur la façade de la mairie rue de la Montée en face du restaurant « A la vignette »
- Sur la façade du dépôt incendie - rue de l'ancienne tuilerie
- Sur la façade de la Salle des Fêtes - Côté rue du Haut-Koenigsbourg
- Sur la façade du vestiaire du Club House

## sommaire

Adresses utiles.....	2
Le mot du Maire .....	3
Budget Municipal.....	4
Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2025.....	7
Moustique tigre.....	10
Bimby / Bunti.....	11
Recensement.....	12
Un nouveau mode de scrutin pour les élections municipales.....	13
Les polluants éternels.....	15
Les sources.....	16
Bibliothèque Municipale.....	18
Don du Sang.....	19
Equithérapie.....	19
Les écoles CE2 – CM1 – CM2.....	20
La semaine du goût chez les Petits / Moyens.....	22
Slow Up.....	23
2025 en images.....	24
Journée Citoyenne.....	28
Maisons fleuries 2025.....	29
Jumelage d'amitié.....	30
Liste des associations.....	31
Les 100 ans d'Auguste Meyer.....	32
Etat civil 2025.....	36
Anniversaires de Mariage.....	37
Les grands anniversaires.....	38
Calendriers des manifestations ..	40

## Le Mot du Maire



Voilà quelque temps que nous vous parlions de notre projet de jumelage avec la commune de St-Guyomard dans le Morbihan. Eh bien, c'est désormais chose faite. Nous avons signé, le 10 mai dernier, en Bretagne, le pacte de jumelage qui nous lie avec cette commune rurale près du golfe du Morbihan.

Ce fut le point d'orgue d'un week-end de rencontre et d'amitié pendant lequel, des liens puissants se sont déjà créés.

Une rencontre en Alsace est d'ores et déjà prévue au printemps prochain.

L'environnement et notre cadre de vie ont été, cette année au cœur de l'action municipale.

Après la 3<sup>e</sup> fleur obtenue en 2024, nous avons terminé le beau muret en pierres sèches au pied du Langenberg, après 15 mois de travaux, dans le strict respect des techniques ancestrales pour ce type d'ouvrage. C'est désormais un élément majeur dans notre paysage viticole, et un refuge de biodiversité pour de nombreuses espèces que nous avons rencontrées lors des travaux.

Merci aux partenaires financiers du fond « Trame verte et bleue » et aux viticulteurs concernés, sans lesquels ce projet n'aurait pu se concrétiser.

Dans le domaine de la transition écologique, le chauffage de l'école, l'église et la mairie, est désormais assuré par un réseau de chaleur, alimenté par une chaudière unique, à pellets, située dans le sous-sol de l'école. Nous abandonnons le gaz pour une source d'énergie locale, renouvelable et durable. Se situant à l'école, les travaux se sont déroulés pendant les vacances d'été. Ce fut une véritable course contre la montre, pour aboutir à la mise en route au mois d'octobre. Le calendrier fut serré et les débuts difficiles, mais le système fonctionne parfaitement aujourd'hui, sous la vigilance des adjoints Philippe BLEGER et Sébastien KLEIN.

Nous avons un centenaire dans notre commune. 1925 – 2025, un siècle de vie à St-Hippolyte, dont Auguste MEYER a été le témoin, mais aussi un acteur engagé. Il a vécu dans sa jeunesse, la période douloureuse de la seconde guerre mondiale. Secrétaire général de mairie, il a côtoyé sept maires et œuvré avec eux à la réalisation de nombreuses transformations de notre commune dans la 2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il fut aussi un pilier de la vie associative du village. Ce fut un bonheur de lui rendre hommage lors d'une émouvante réception le lendemain de son anniversaire.

L'année 2026 sera une année de renouvellement des conseils municipaux. Après de nombreuses années au conseil municipal dont 25 au poste de premier magistrat, j'ai pris la décision de me retirer.

Je tiens ici à remercier tous ceux qui m'ont assisté dans l'exercice de cette fonction, mes adjoints successifs, les conseillers municipaux, mais aussi l'ensemble du personnel communal qui travaille pour mettre en œuvre les décisions des élus.

Vous découvrirez à l'intérieur de ces pages, les temps forts de la vie municipale à St-Hippolyte au cours de l'année écoulée.

Merci enfin à l'équipe qui a travaillé sous la conduite de mon adjointe Isabelle KOEBERLE, à la rédaction du présent bulletin communal, qui reste un lien privilégié entre les habitants et leurs élus.

Bonne lecture

Très belle année 2026 à chacun d'entre vous.

Claude HUBER  
Maire de Saint-Hippolyte

Les Cigognes de Saint-Hippolyte  
Bulletin Communal N° 49 - Janvier 2026

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction ou à l'illustration de ce bulletin.

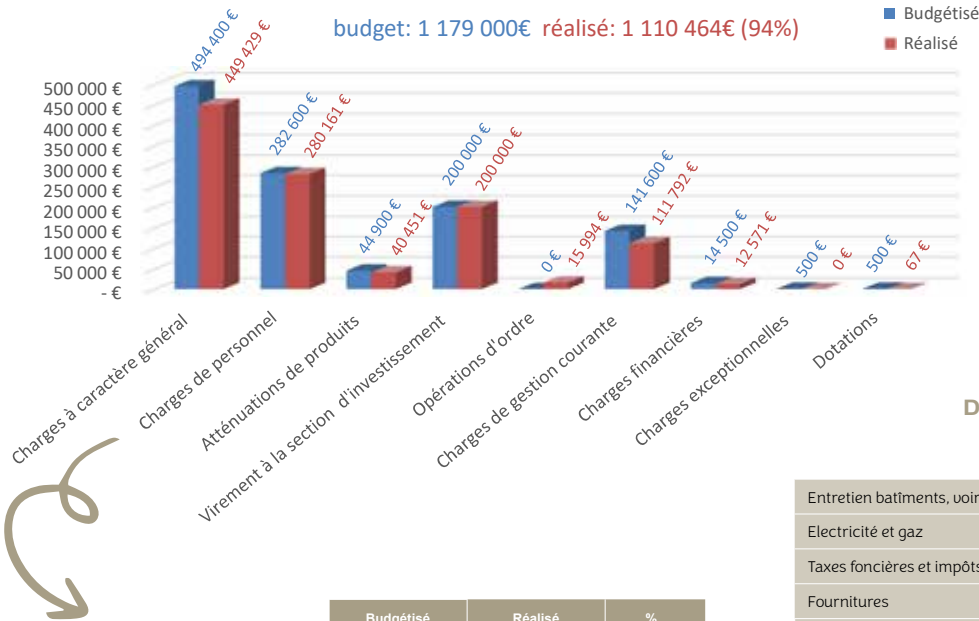
Directeur de la publication: Claude HUBER  
Dépôt Légal 496

Conception et impression:  
Freppel Imprimeur, Wintzenheim

# Budget Municipal

## Compte administratif 2025 - Fonctionnement (Chiffres arrêtés au 08/01/2026)

### Dépenses de fonctionnement 2025

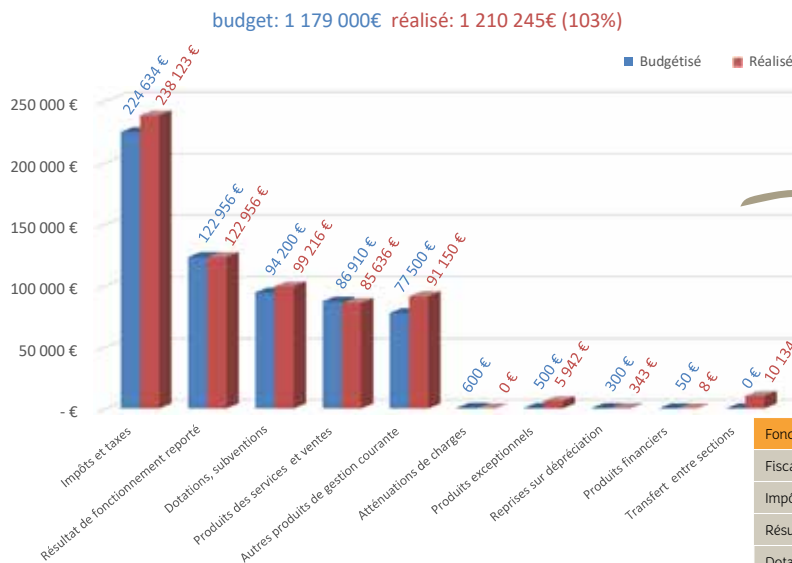


### Détails des charges à caractère général

	Budgétisé	Réalisé
Entretien bâtiments, voirie, réseaux	164 000,00 €	137 042,11 €
Electricité et gaz	75 000,00 €	73 701,30 €
Taxes foncières et impôts	64 700,00 €	56 803,24 €
Fournitures	61 000,00 €	42 928,18 €
Primes d'assurances	30 000,00 €	30 407,67 €
Avance de frais de l'école	23 000,00 €	18 714,08 €
Cotisations à des organismes	20 000,00 €	20 288,09 €
Fêtes et cérémonies	10 000,00 €	20 781,13 €
Combustibles chauffage et carburant	12 500,00 €	8 852,07 €
Locations et prestations de services	12 000,00 €	13 417,56 €
Documentation, honoraires, annonces	7 700,00 €	4 692,15 €
Frais d'affranchissement et télécommunications	7 000,00 €	5 779,39 €
Eau et assainissement	3 500,00 €	5 331,21 €
Autres frais	4 000,00 €	10 690,46 €
<b>TOTAL</b>	<b>494 400,00 €</b>	<b>449 428,64 €</b>

Fonctionnement - Dépense	Budgétisé	Réalisé	%
Fonctionnement - Dépense	1 179 000,00 €	1 110 463,60 €	94,19%
Charges à caractère général	494 400,00 €	449 428,64 €	90,90%
Charges de personnel	282 600,00 €	280 160,51 €	99,14%
Atténuations de produits	44 900,00 €	40 451,00 €	90,09%
Virement à la section d'investissement	200 000,00 €	200 000,00 €	100,00%
Opérations d'ordre	0,00 €	15 993,86 €	
Charges de gestion courante	141 600,00 €	111 791,94 €	78,95%
Charges financières	14 500,00 €	12 570,66 €	86,69%
Charges exceptionnelles	500,00 €	0,00 €	0,00%
Dotations	500,00 €	66,99 €	13,40%

### Recettes de fonctionnement 2025



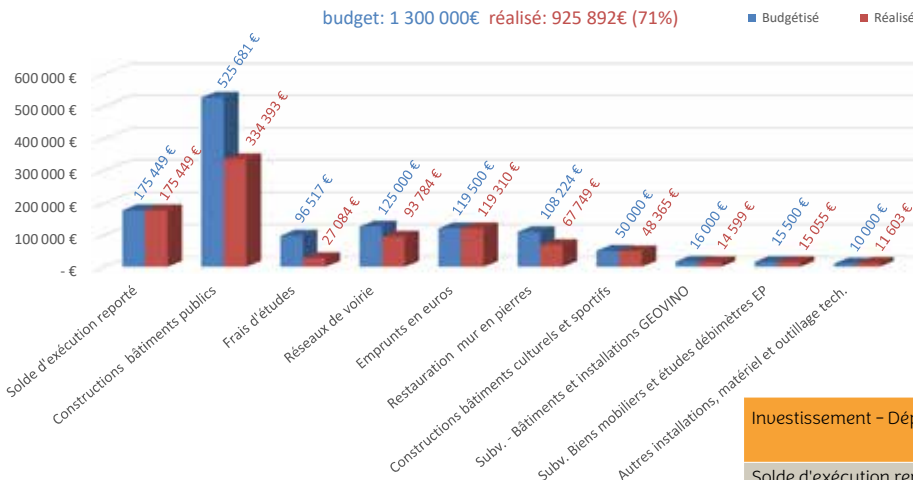
Fonctionnement - Recette	Budgétisé	Réalisé	%
Fonctionnement - Recette	1 179 000,00 €	1 210 245,32 €	102,65%
Fiscalité locale	571 350,00 €	556 738,00 €	97,44%
Impôts et taxes	224 634,18 €	238 122,96 €	106,00%
Résultat de fonctionnement reporté	122 955,82 €	122 955,82 €	100,00%
Dotations, subventions	94 200,00 €	99 215,72 €	105,32%
Produits des services et ventes	86 910,00 €	85 635,81 €	98,53%
Autres produits de gestion courante	77 500,00 €	91 150,43 €	117,61%
Atténuations de charges	600,00 €	0,00 €	0,00%
Produits exceptionnels	500,00 €	5 941,74 €	1188,35%
Reprises sur dépréciation	300,00 €	342,73 €	114,24%
Produits financiers	50,00 €	8,25 €	16,50%
Transfert entre sections	0,00 €	10 133,86 €	

# Budget Municipal

## Compte administratif 2025 - Investissement

(Chiffres arrêtés au 08/01/2026)

### Dépenses d'investissement 2025



### Détail constructions bâtiments publics

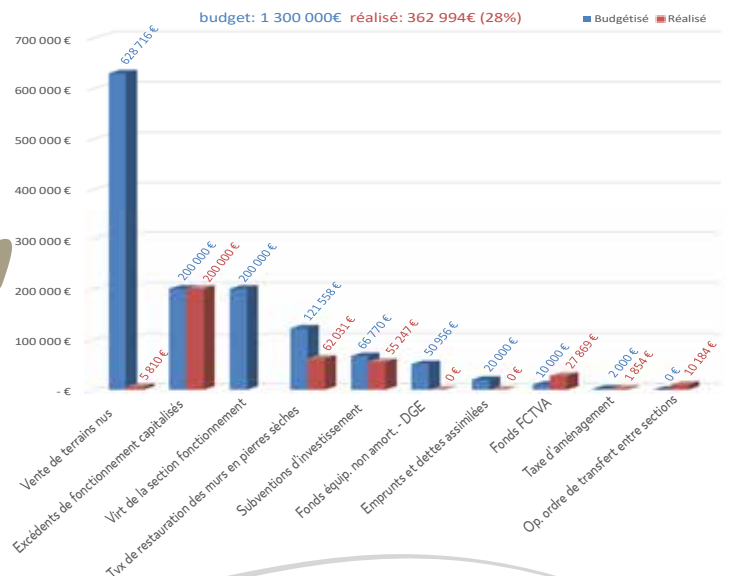
Constructions bâtiments publics	Réalisé
Chaufferie biomasse et réseau de chaleur	288 451,49 €
Désamiantage toiture uendangeoir	9 090,00 €
Construction de bâtiments culturels et sportifs	36 851,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>334 392,54 €</b>

### Recettes d'investissement 2025

	Budgétisé	Réalisé	%
<b>Investissement - Recette</b>	<b>1 300 000,00 €</b>	<b>362 994,46 €</b>	<b>27,92%</b>
Vente de terrains nus	628 716,00 €	5 810,00 €	0,92%
Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00 €	200 000,00 €	100%
Virt de la section fonctionnement	200 000,00 €		
Tux de restauration des murs en pierres sèches	121 558,00 €	62 031,01 €	51,03%
Subventions d'investissement	66 770,18 €	55 247,00 €	82,74%
Fonds équip. non amort. - DGE	50 955,82 €	0,00 €	0,00%
Emprunts et dettes assimilées	20 000,00 €	0,00 €	0,00%
Fonds FCTVA	10 000,00 €	27 868,92 €	278,69%
Taxe d'aménagement	2 000,00 €	1 853,67 €	92,68%

	Budgétisé	Réalisé	%
<b>Investissement - Dépense</b>	<b>1 300 000,00 €</b>	<b>925 891,96 €</b>	<b>71,22%</b>
Solde d'exécution reporté	175 449,11 €	175 449,11 €	100,00%
Constructions bâtiments publics	525 680,98 €	334 392,54 €	63,61%
Frais d'études	96 517,03 €	27 084,00 €	28,06%
Réseaux de voirie	125 000,00 €	93 783,60 €	75,03%
Emprunts en euros	119 500,00 €	119 309,58 €	99,84%
Restauration mur en pierres	108 224,00 €	67 748,59 €	6,60%
Constructions bâtiments culturels et sportifs	50 000,00 €	48 365,05 €	96,73%
Subv. - Bâtiments et installations GEOVINO	16 000,00 €	14 598,65 €	91,24%
Subv. Biens mobiliers et études débimètres EP	15 500,00 €	15 055,20 €	97,13%
Autres installations, matériel et outillage tech.	10 000,00 €	11 602,59 €	116,03%
Subv. nat. pers. droit privé - Bâtiments	13 334,00 €		0,00%
Matériel roulant	10 000,00 €	- €	0,00%
Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00 €	- €	0,00%
Cimetière	6 000,00 €	- €	0,00%
Autre matériel informatique	6 000,00 €	3 667,20 €	61,12%
Constructions bâtiments scolaires	5 492,89 €	- €	0,00%
Terrains aménagés autres que voirie	5 000,00 €	- €	0,00%
Dépôts et cautionnements reçus	2 301,99 €	2 301,99 €	100,00%

La réalisation des recettes d'investissement est nettement inférieure aux prévisions (28% / budget prévu) car la vente du terrain de la zone artisanal ne sera effective qu'en début d'année 2026 et les subventions, de l'ordre de 310 k€, accordées pour aider le financement des investissements réalisés en 2025 seront également perçues en 2026. Nous n'avons pas eu recours à un emprunt pour le financement de ces projets en 2025.



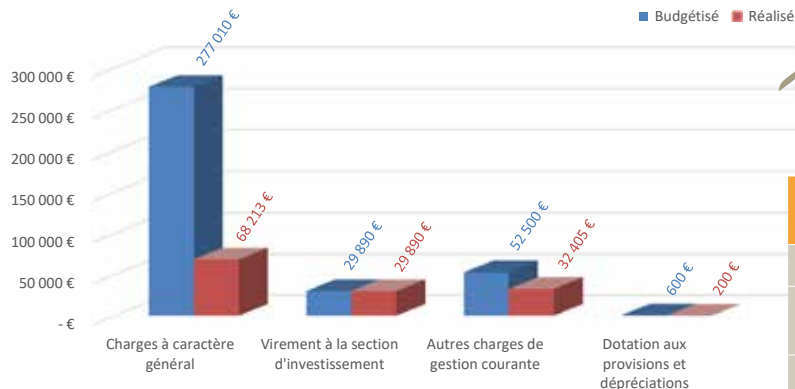
# Budget Municipal

## Budget de la forêt communale 2025

(Chiffres arrêtés au 03/01/2026)

### Dépenses de la forêt 2025

budget: 360 000€ réalisé: 130 708 (36%)

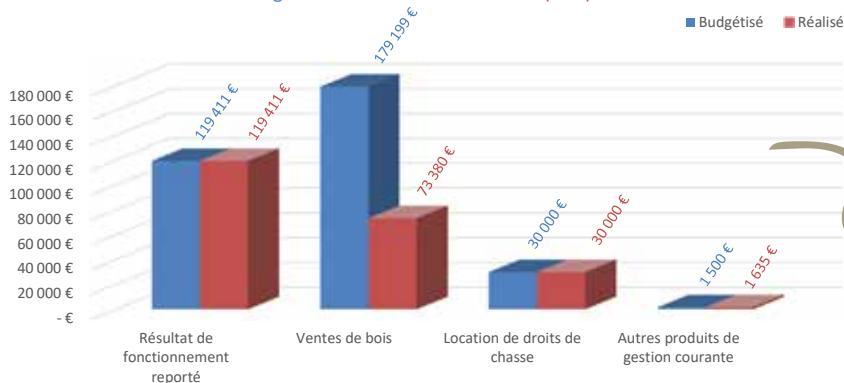


	Budgétisé	Réalisé	%
<b>Fonctionnement - Dépense</b>	<b>360 000,00 €</b>	<b>130 707,52 €</b>	<b>36,31%</b>
Charges à caractère général	277 010,00 €	68 212,58 €	24,62%
Virement à la section d'investissement	29 890,00 €	29 890,00 €	100,00%
Autres charges de gestion courante (SIVU forestier)	52 500,00 €	32 404,94 €	61,72%
Dotation aux provisions et dépréciations	600,00 €	200,00 €	33,33%

Chapitre ou Compte Détail des charges à caractère général	Budgétisé	Réalisé
Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	8 000,00 €	228,92 €
Entretien et réparations sur voiries	35 000,00 €	1 738,00 €
Entretien et réparations sur bois et forêts	184 010,00 €	51 328,30 €
Autres honoraires, conseils..	20 000,00 €	- €
Concours divers (cotisations...)	2 000,00 €	1 157,69 €
Frais de gardiennage	25 000,00 €	13 061,52 €
Autres services extérieurs	3 000,00 €	698,15 €
<b>TOTAL</b>	<b>277 010,00 €</b>	<b>68 212,58 €</b>

### Recettes de la forêt 2025

budget: 360 000€ réalisé: 254 316€ (71%)



	Budgétisé	Réalisé	%
<b>Fonctionnement - Recette</b>	<b>360 000,00 €</b>	<b>254 315,86 €</b>	<b>70,64%</b>
Résultat de fonctionnement reporté	119 410,79 €	119 410,79 €	100,00%
Ventes de bois	179 199,21 €	73 379,77 €	40,95%
Location de droits de chasse	30 000,00 €	30 000,00 €	100,00%
Autres produits de gestion courante	1 500,00 €	1 635,30 €	109,02%
Excédents de fonctionnement capitalisés	29 890,00 €	29 890,00 €	100,00%

# Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2025

## Séance du 24 février 2025

### Budget forêt

Le maire présente l'état de prévision des coupes 2025 et du programme des travaux. Le conseil municipal approuve l'état prévisionnel qui se monte, en recettes brutes HT à 192 560 € pour un volume de bois à façonner de 3 514 m<sup>3</sup> et pour un total estimé des dépenses de 121 178 €. Soit une recette nette prévisionnelle de 71 382 €.

Le conseil municipal approuve également le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget forêt.

### Compte financier unique de l'exercice 2024 du budget forêt:

	Fonctionnement
Dépenses de l'exercice	306 662,18
Recettes de l'exercice	209 013,04
Résultat de l'exercice	- 97 649,14
Résultat reporté	+ 246 949,93
Excédent global	+ 119 410,79

### Budget général

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte financier unique 2024, approuve sans observation.

### Compte financier unique 2024 du budget général:

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	884 824,23	423 817,22
Recettes de l'exercice	1 207 780,05	453 762,09
Résultat de l'exercice	+ 322 955,82	+ 29 944,87
Résultat reporté		- 205 393,98
Résultat final	+ 322 955,82	- 175 449,11
Excédent global	+ 147 506,71	

## Séance du 31 mars 2025

### Fiscalité directe locale

Les bases locatives de la taxe foncière sont revalorisées de +1,70 % en 2025.

Le conseil municipal décide d'appliquer les taux de fiscalité directe locale pour 2025 comme suit, soit une hausse de 1%.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,70 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,73 %

Taxe d'habitation : 14,16 %

### Budget forêt : approbation du budget primitif 2025

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	330 110 €	40 010 €
Recettes	330 110 €	40 010 €

### Budget général : approbation du budget primitif 2025

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 179 000 €	1 300 000 €
Recettes	1 179 000 €	1 300 000 €

### Subvention associations

Le conseil municipal décide de verser les subventions aux associations de Saint Hippolyte au titre de l'année 2025.



# Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2025

## Séance du 19 mai 2025

### Antenne relais Infracos

Pour rappel, en date du 19/05/2015, la commune de Saint Hippolyte et Infracos ont conclu une convention portant mise à disposition d'emplacements dans les emprises de l'église, afin d'y installer une station radioélectrique pour une durée de 12 ans.

Le 25 février 2025, la société EXEM a été mandaté par l'ANFR pour réaliser des mesures d'ondes qui conclut au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002. Le 31 mars 2025, une seconde analyse effectuée par la société ONDIAG conclut que l'exposition aux ondes électromagnétiques provenant des antennes relais situées dans les combles de l'église est très acceptable. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention pour 12 ans avec Infracos.

### Convention de partenariat pour la police pluri-communale

L'avenant à la convention de police pluri-communale a été approuvé par le conseil municipal, modifiant la participation financière à 38 € de l'heure.

### Travaux de réfection de la rue de l'ancien abattoir

Le conseil municipal a approuvé le choix de la commission d'appel d'offre qui a retenu la candidature de la société TP Schmitt pour un montant 79 927,50 € HT pour la réfection de la rue de l'ancien abattoir.

### Demande de subventions pour la création



### d'une chaufferie biomasse

Le Maire expose le projet de création d'une chaufferie biomasse dont le coût prévisionnel s'élève à 328 037 € HT soit 393 644,40 € TTC et le plan de financement suivant qui a été adopté à l'unanimité :

Cout estimatif	328 037,00
DETR 20 %	65 607,40
Climaxion 40 %	131 214,80
CEA 20 %	65 607,40
Fonds propres 20 %	65 607,40

### Jumelage

Le conseil municipal approuve le jumelage avec la commune de Saint Guyomard dans le Morbihan pour renforcer les échanges culturels et associatifs.



## Séance du 23 juin 2025

### Chaufferie Biomasse

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'une chaufferie biomasse alimentant l'école, la mairie et l'église. La commission d'appel d'offre a retenu la candidature de la société Schmitt pour un montant de 18 956,49 € HT pour le lot VRD et la société Stihle pour le lot chauffage à hauteur de 243 373,75 € HT. Le conseil municipal approuve ce choix.

### Reprise de concessions au cimetière

Le conseil municipal décide de la reprise de tombes en état d'abandon et de l'enlèvement des matériaux et emblèmes funéraires pour en disposer dans l'intérêt du cimetière. De faire procéder à l'exhumation des restes des corps et à leur réinhumation dans l'ossuaire et d'affecter les tombes reprises pour de nouvelles inhumations.

# Les principales délibérations du Conseil Municipal en 2025

## Séance du 8 septembre 2025

### Ambassadeur Bimby/Bunti

L'opération Bimby et Bunti a pour objectif d'aider les propriétaires de biens situés dans les 16 communes du Pays de Ribeauvillé à réaliser leur projet de création de logements neufs (Bimby) ou de réhabilitation et de reconfiguration de biens immobiliers existants (Bunti), afin de créer une offre de logements bien situés, abordables et sans étalement urbain. Par cette opération, les habitants pourront accéder à une ingénierie sur mesure, pensée pour répondre à toutes les questions et problématiques qu'ils peuvent rencontrer dans un projet de construction ou de rénovation-réhabilitation.

Le conseil municipal désigne Monsieur le Maire Claude Huber comme ambassadeur et son premier adjoint Philippe Bléger comme suppléant en cas de besoin.



## Séance du 21 octobre 2025

### Budget forêt 2026

Le maire présente l'état de prévision des coupes 2026 et du programme des travaux. Le conseil municipal approuve l'état prévisionnel qui se monte, en recettes brutes HT à 170 000 € pour un volume de bois à façonner de 2 827 m<sup>3</sup> et pour un total estimé des dépenses de 94 621 €. Soit une recette nette prévisionnelle de 75 379 €.

### Renouvellement des baux

Le conseil municipal approuve le renouvellement des baux pour une période de neuf ans.

Preneur	Désignation de la parcelle		Surface en ares	Type de culture	Période
	Ban de Guémar Lieudit	Section Parcelle			
SCEA du Malkerhof Illhaeusern	Ried	S. 14 N° 2p	1600,00	Terres agricoles	Du 11.11.2025 au 10.11.2034
Jehl Franck Illhaeusern	Ried Thannerrheim	S. 11 N° 227	593,53	Terres agricoles	Du 11.11.2025 au 10.11.2034
EARL Muller Holtzwihr	Ried	S. 14 N° 2	3300,00	Terres agricoles	Du 11.11.2025 au 10.11.2034

## Séance du 15 décembre 2025

### Participation opération Bimby / Bunti

Le conseil municipal approuve la participation de la commune à hauteur de 1200 € par logement créé ou conquis à titre de logement principale sur le territoire de la commune dans le cadre du dispositif Bimby Bunti. La participation sera versée lorsque la création du logement sera constatée (par DAACT ou constat photographique).



# Moustique tigre : agissons pour limiter sa prolifération

**A**pparu dans le sud de la France en 2004, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a colonisé le Grand Est, en particulier le Bas-Rhin, en 2015. Fin 2024, il est présent officiellement dans 6 des 10 départements qui composent notre région.

La plupart des communes concernées sont en Alsace mais les grandes agglomérations de Reims, Metz, Nancy et Langres sont désormais concernées.

**Les risques pour la santé et les nuisances augmentent en même temps que la présence de moustique tigre. La mobilisation de chacun est indispensable pour arrêter sa prolifération.**

## Comment reconnaître un moustique tigre ?

Taille : environ 5 millimètres (il tient dans une pièce de 1 cent)

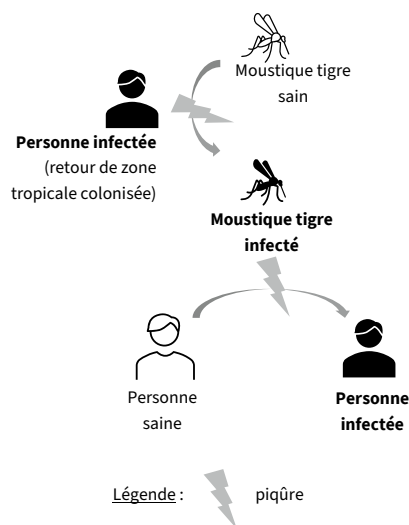
Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : pique le jour / vit à proximité de son lieu de naissance / fait peu de bruit



## En quoi le moustique tigre constitue-t-il une menace pour la santé ?

Au-delà des nuisances quotidiennes, le moustique tigre peut transmettre des maladies infectieuses par le biais de ses piqûres : c'est le cas des virus de la dengue, du chikungunya et du zika.



Concrètement, **un moustique peut être infecté en piquant une personne qui s'est contaminée lors d'un voyage dans les zones tropicales où ces virus circulent activement.** Ce moustique peut ensuite transmettre le virus en piquant une autre personne n'ayant jamais quitté l'Hexagone.

Pour en savoir + sur les maladies transmises par le moustique tigre, consulter le site de Santé publique France. Avant de partir à l'étranger, consulter la page Moustique tigre et maladies vectorielles de l'ARS Grand Est.

## Où trouve-t-on le moustique tigre ?

**Le moustique tigre vit près des habitations.**

Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants artificiels remplis d'eau (coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, plis des bâches, etc.). Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement.

Dans notre région, les femelles pondent **de mai à novembre.**

**Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés chez vous ou chez vos voisins !** Le moustique tigre se déplace peu. Il reste dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

## Comment agir pour se débarrasser du moustique tigre ?

Vider tout ce qui peut contenir de l'eau, c'est se garantir un été sans nuisance !

Pour en savoir +, consultez la page Moustique tigre et maladies vectorielles de l'ARS Grand Est.

## Contribution citoyenne : Signalez sa présence !

**Le moustique tigre est très dynamique en Grand Est :** de 94 communes colonisées en 2023, il touche 163 communes en 2024, soit une augmentation de 60% en 1 an.

**Nous avons besoin de vous pour mieux surveiller sa présence.** Vos signalements permettront de mettre en place des solutions adaptées pour éviter sa dissémination rapide à travers le territoire.

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre, connectez-vous sur le portail de signalement :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



*Ensemble, adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique tigre !*

## Bimby Bunti

Lancement de l'opération BIMBY BUNTI des communautés de communes du Pays de Ribeaupillé et de la Vallée de Kaisersberg, avec le SCoT Montagne Vignoble et Ried

Des urbanistes pour accompagner les habitants dans leurs projets de création et de reconfiguration de logements.

Les communautés de communes du Pays de Ribeaupillé et de la Vallée de Kaisersberg, avec le SCoT Montagne Vignoble & Ried, se sont engagées, au mois de juillet 2025 et pour une durée de 5 ans, dans une opération d'urbanisme collaboratif inédite, menée en partenariat avec Villes Vivantes.

Baptisée «BUNTI BIMBY», cette opération a pour objectif d'accompagner les propriétaires et futurs propriétaires dans leurs projets immobiliers. L'objectif ? Construire des logements neufs (BIMBY) ou rénover et transformer des biens existants (BUNTI) pour proposer une offre de logements abordables, bien situés, sans étalement urbain, tout en valorisant le patrimoine bâti des cœurs de bourgs et en embellissant le cadre de vie de tous. L'animation de ce dispositif innovant a été confié à Villes Vivantes, une société d'urbanisme spécialisée dans la densification douce des villes et villages de France.



Quels types de projets peuvent être envisagés ?

- **Créer des logements** en transformant des annexes ou en divisant de grands espaces,
- **Diviser des terrains** pour créer des lots à bâtir en zones urbaines,
- **Réhabiliter des bâtiments** vacants pour offrir des logements de qualité,
- **Préparer l'avenir** en construisant un logement adapté en prévision des vieux jours.

... et bien plus encore !

Vous rêvez d'explorer le potentiel de votre propriété ou de mieux comprendre les possibilités offertes par le document d'urbanisme ? Passez à l'action ! L'opération BIMBY BUNTI vous propose un accompagnement gratuit et sans engagement pour imaginer votre projet et concrétiser vos idées. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour une modélisation 3D personnalisée d'une heure avec un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme.

### INFOS / CONTACT :

☎ 0805 38 32 20  
(numéro vert, appel gratuit)

Rdu sur 🌐 [www.vv.homes/bimby-bunti-scot-mur](http://www.vv.homes/bimby-bunti-scot-mur)

# Recensement

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans\*. Il s'agit d'une démarche obligatoire.

## Une nouvelle version de la Journée défense et citoyenneté

Publié le 30 juillet 2025 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Chaque année, 800 000 jeunes sont appelés pour effectuer leur Journée défense et citoyenneté (JDC). Une nouvelle version va être généralisée progressivement à partir de septembre 2025 afin de leur permettre d'être davantage acteurs de cette journée. Service-Public.fr vous explique comment seront organisés ces temps forts.

### Qu'est-ce que la JDC ?

La Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), a été instaurée en 1997 pour remplacer le service militaire. Cette demi-journée permet de découvrir l'univers militaire et ses métiers. Elle vise également à développer l'esprit de citoyenneté. La JDC est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. Ils sont convoqués une fois qu'ils ont accompli le recensement citoyen obligatoire.

### À noter

Le certificat de participation à la JDC vous sera demandé pour vous inscrire à un examen (bac, permis de conduire...).



### Quelles nouveautés pour la Journée défense et citoyenneté ?

La nouvelle version de la JDC se déroulera sur **7 heures**, de 8 h 30 à 15 h 30. La journée-type comportera 7 temps forts :

- Cérémonie des couleurs, La Marseillaise, lecture de la Charte des droits et devoirs du citoyen français
- Atelier jeu de rôles pour comprendre la défense
- Atelier tests pour discerner les talents et les aptitudes
- Atelier tir sportif au laser
- Repas servi sous forme de ration militaire
- Forum des métiers : présence de la Défense et de la Gendarmerie nationale, immersion en réalité virtuelle
- Au revoir républicain

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

# Un nouveau mode de scrutin pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Le 15 et le 22 mars 2026, vous serez appelés à renouveler le conseil municipal de Saint-Hippolyte.

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a fixé de nouvelles règles applicables aux communes de moins de 1 000 habitants, c'est-à-dire la généralisation du **scrutin de liste paritaire bloquée**.

## Qu'est ce qu'un scrutin de liste ?

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilités de panachage (liste bloquées). **Il est donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste.**

Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

## Respect de la parité

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Une liste doit comporter 8 hommes et 7 femmes, ou bien 8 femmes et 7 hommes.

**L'ordre des candidats ne préjuge en rien de la désignation du futur maire, ni de l'ordre des adjoints.**

## Règle de l'effectif

Pour Saint-Hippolyte, le nombre de candidats théorique est de 15.

Néanmoins, une liste peut être incomplète et ne comprendre que 13 candidats, ou peut comporter 17 candidats (les candidats supplémentaires pourront uniquement être appelés à pourvoir les postes vacants en cours de mandat). Nul ne peut être candidat dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste

## A quel moment l'élection est-elle considérée comme acquise ?

L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou lorsqu'en présence de deux listes, l'une d'elle recueille la majorité absolue des

suffrages exprimés. Si la majorité absolue est exigée, en revanche, le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis. Dans le cas contraire, il y a nécessité d'organiser un second tour.

## Si plusieurs listes se présentent, comment les sièges des conseillers municipaux sont-ils répartis ?

- ▶ attribution de la prime majoritaire : la liste arrivée en tête obtient d'office la moitié des sièges (arrondi à l'entier supérieur, soit 8 pour Saint-Hippolyte)
- ▶ répartition à la représentation proportionnelle entre toutes les listes en fonction du quotient électoral des sièges restants
- ▶ répartition des sièges restant selon la règle de la plus forte moyenne

## Élection du maire : modalités inchangées

Le maire est élu parmi les membres du conseil municipal au scrutin secret à la majorité absolue.

## Élection des adjoints : nouvelles règles applicables

Le Conseil municipal de Saint-Hippolyte peut comporter entre 1 et 4 adjoints.

Les adjoints sont élus au **scrutin de liste paritaire bloquée** à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

**La liste des adjoints n'est pas liée à l'ordre de présentation des candidats à l'élection municipale.**

L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire / premier adjoint.

## Conseillers siégeant à la Communauté de Commune du Pays de Ribeuwillé (CCPR)

Ils sont désignés après l'élection du maire et des adjoints.

Pour une commune de moins de 1 000 habitants disposant de 2 sièges communautaires sont désignés le maire et le 1<sup>er</sup> adjoint.

## Voter par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection (municipales, départementales, régionales, législatives, présidentielle, ...) ou d'un référendum, peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir une procuration au plus tôt.

### A qui peut-on donner procuration ?

L'électeur qui donne procuration désigne librement l'électeur qui votera à sa place. L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

Le jour du vote, l'électeur qui a reçu procuration doit :

- ▶ avoir sa propre pièce d'identité,
- ▶ se présenter au bureau de vote de l'électeur qui donne procuration,
- ▶ et voter au nom de ce dernier en respectant les mêmes règles que les autres électeurs.

Dans la pratique, le jour de l'élection, l'électeur sera autorisé à voter 2 fois : une fois en son nom à son bureau de vote et une fois au nom de la personne qui lui a donné procuration dans le bureau de vote de celle-ci (s'il est différent).

### Où faire la démarche ?

Pour donner procuration, l'électeur peut se présenter dans :

- ▶ un commissariat de police (où qu'il soit),
- ▶ une gendarmerie (où qu'elle soit),
- ▶ au tribunal dont dépend son domicile
- ▶ au tribunal dont dépend son lieu de travail
- ▶ dans un lieu accueillant du public défini par arrêté préfectoral

L'électeur doit s'y présenter en **personne**. Si l'électeur ne peut pas aller au bureau de vote à cause de son état de santé, il peut demander qu'un personnel de police se déplace chez lui pour établir la procuration.

### Comment faire la démarche ?

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire.

Il peut choisir :

- ▶ une gendarmerie (où qu'elle soit),
- ▶ Soit d'utiliser le formulaire disponible sur internet: il faut le remplir et l'imprimer, puis le remettre en personne à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par arrêté préfectoral
- ▶ Soit de remplir à la main le formulaire papier disponible à la gendarmerie ou à la police ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par arrêté préfectoral

### Durée de validité

En général, la procuration est établie pour un seul scrutin (élection ou référendum). Toutefois, il est aussi possible de l'établir pour une période d'un an maximum.

## Listes Électorales

**Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.**

### Nouvel habitant :

Si vous emménagez vous devez vous inscrire sur les listes électorales en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

### Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

### Bon à savoir :

Lors d'une année d'élection, l'inscription sur les listes électorales doit obligatoirement être faite avant une date limite pour être prise en compte lors du scrutin.

Quelles sont les conditions à satisfaire pour s'inscrire ?

- ▶ Être domicilié à St Hippolyte ou y payer ses impôts locaux
- ▶ Être âgé d'au moins 18 ans
- ▶ Être de nationalité française et jouir de ses droits civiques

Attention: Il s'agit d'une démarche personnelle, indépendante de la déclaration de domicile.

### Comment s'inscrire ?

L'inscription peut se faire en Mairie auprès du Service de l'Etat Civil ou en ligne en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396>

En savoir + : <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter>

Pièces à produire

- ▶ une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- ▶ un justificatif de domicile.

# Les polluants éternels dans l'eau potable

Le réchauffement climatique nous préoccupe beaucoup quant aux sécheresses estivales (ex 2022 et 2023).

Aux problèmes quantitatifs de l'eau se rajoutent les problèmes qualitatifs de plus en plus complexes. Nous voulons parler des polluants éternels ou PFAS découverts ces 10 dernières années. Alors que plusieurs organismes régionaux, l'APRONA, l'Association de protection de la nappe phréatique, la recherche médicale ainsi que de l'Association de particuliers, l'ADRA (Association de défense de riverains de l'aéroport Bâle-Mulhouse) se penchent sur la question, la législation nationale voir européenne a du mal à réagir.

Que sont les PFAS ou polluants éternels ? (perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés)

Ils font partie d'une vaste famille de corps chimiques synthétiques utilisés depuis 1950 dans de nombreux produits de consommation courante tels que

- ▶ revêtements antiadhésifs (poêles)
- ▶ textiles imperméables
- ▶ mousses anti-incendie
- ▶ emballages alimentaires
- ▶ cosmétiques
- ▶ vernis, peintures antiréflexion, choisis pour leurs propriétés antiadhésives ou imperméabilisantes voir résistants aux fortes chaleurs.

Mais ce sont des matières persistantes dans l'environnement ! D'où leur dénomination de polluants éternels.

## Leur impact sur la santé.

L'exposition humaine se fait principalement par la consommation d'eau et d'aliments contaminés ainsi que par le contact de produits contaminés. Des recherches récentes montrent la dangerosité de ces matières.

- ▶ maladies thyroïdiennes
- ▶ augmentation du cholestérol et lésions hépatiques

- ▶ risques accrus de cancers
- ▶ effets sur la fertilité

## Règlementation et mesures prises par la France.

Un plan d'action interministériel a été mis en place pour la période 2016 à 2020.

Une campagne d'analyses organisée par l'ANSES a abouti à une cartographie d'analyses consultable sur internet. Des taux limites ont également été fixés par la France, à 100 nanogrammes.

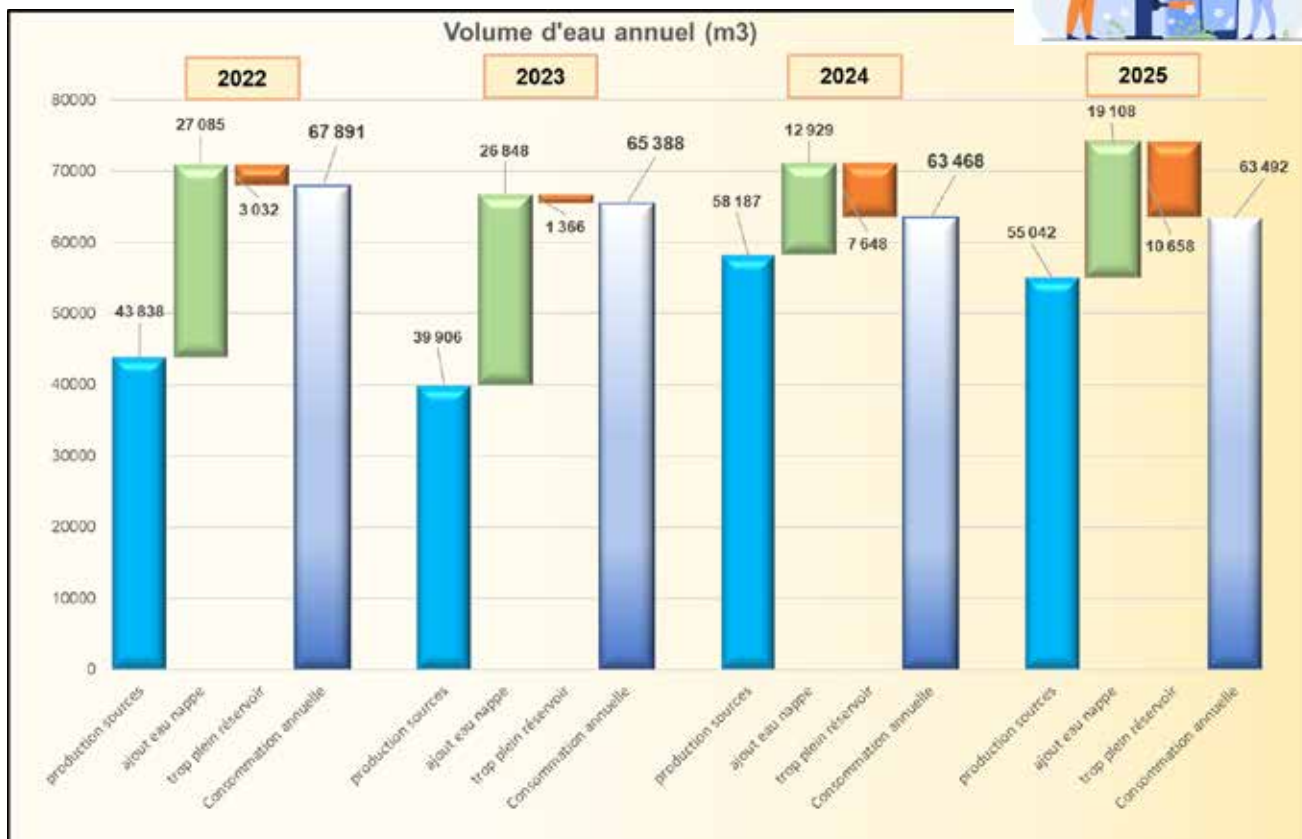
Loi du 01.01.2026 interdit les PFAS dans les cosmétiques, dans les vêtements et chaussures.

Fin avril 2025, le Préfet du Haut-Rhin avait pris un arrêté interdisant la consommation d'eau du robinet pour la boisson et la préparation des biberons pour 11 communes de l'agglomération de St-Louis à cause du dépassement des limites réglementaires en PFAS. Début septembre 2025 ces restrictions ont été levées dans quatre des communes. Une installation mobile de traitement par le charbon actif a été mise en place par VEOLIA en attendant une installation fixe. Les coûts des traitements très élevés, 6,5 millions d'euros pour l'installation mobile et 13,5 millions pour la pérenne seront imputés sur le prix de l'eau. Pour l'instant on a détecté des zones ponctuelles de dépassement des limites autorisées en PFAS dans les Ardennes et en Lorraine.

La réglementation sur ces pollutions récentes étant lente à se mettre en place, qu'en est-il de son application ? La règle du pollueur payeur est toujours de mise. (Loi PFAS 27.02.2025 sur la redévance de pollution PFAS) Le coût des contrôles et des traitements de dépollution incombera toujours aux communes et communautés de communes... Pour l'instant les analyses de l'eau de nappe phréatique en Alsace sont rassurantes. Restons vigilants.

Dans le cas de St-Hippolyte nous sommes alimentés à environ 80% d'eau de source dont les zones de captage sont loin des zones industrielles ou de zones polluantes.

# Les sources



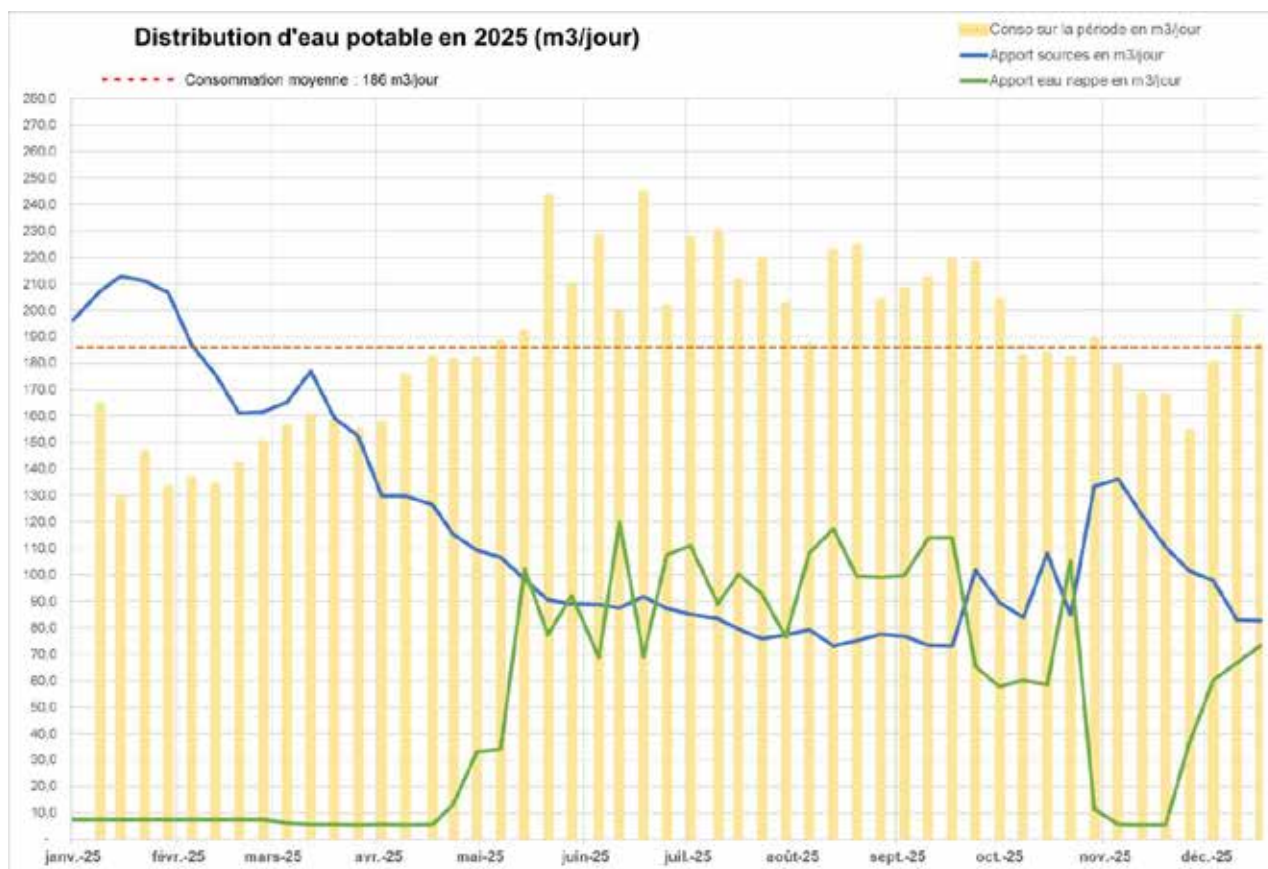
Cette année 2025 les sources ont à nouveau produit beaucoup d'eau potable (55 042 m<sup>3</sup>), certes moins que l'année précédente, qui a été extrêmement pluvieuse, mais nettement plus que les années 2022 et 2023. Ceci est illustré dans le graphique ci-dessus qui montre la consommation annuelle en eau potable du village de Saint-Hippolyte, sur la période 2022 à 2025, en détaillant la part fournie par les sources se trouvant dans notre forêt du Taennchel, le complément en eau potable pompée de la nappe phréatique et approvisionnée par le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de Bergheim – Saint- Hippolyte et environs (19 108 m<sup>3</sup>) ainsi que le volume d'eau du trop plein du réservoir du Rott se trouvant dans le secteur au-dessus de l'étang de pêche (10 658 m<sup>3</sup>).

95% du volume du trop-plein de 2025 a été déversé dans la nature sur la courte période des 3 premiers mois de l'année.

En effet les sources coulent 24h sur 24h avec un débit constant tout au long d'une journée alors que la consommation des habitants, quant à elle,

varie sur cette même journée. La demande en eau potable, à la sortie du réservoir fluctue entre 3 m<sup>3</sup>/h, en pleine nuit vers 2h du matin, et 16 m<sup>3</sup>/h, au plus fort, en début de matinée et en fin d'après-midi. Le réservoir du Rott, d'une capacité totale de 300 m<sup>3</sup>, joue un rôle essentiel dans les systèmes d'approvisionnement en eau potable. Il remplit diverses fonctions: le stockage de l'eau potable avant sa distribution aux consommateurs, il garantit une réserve suffisante pour répondre aux fluctuations de la demande, de par sa situation en altitude il assure une pression adéquate pour acheminer l'eau vers les usagers, et surtout, il est une réserve d'eau en cas d'urgence, par exemple en cas d'incendie, de panne de la station de pompage d'eau de la nappe ou de maintenance. De ce fait ce réservoir au Rott doit garantir un niveau d'eau minimum et par conséquent, lors du faible niveau de consommation en période nocturne, une partie de l'eau de source est déversée en forêt par le trop plein du réservoir. Par opposition lors des pointes de consommation d'eau potable et principalement durant les mois d'été, la station de pompage du SIE assure le complément d'approvisionnement.

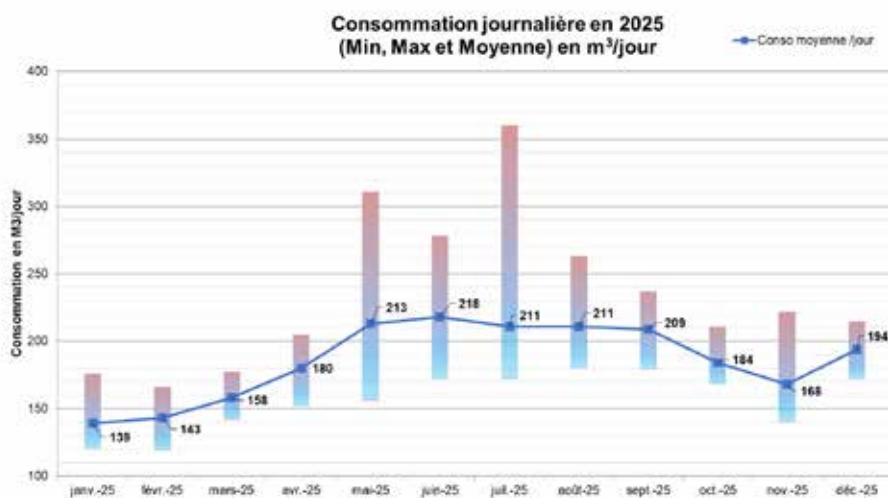
Le graphique suivant illustre ces explications en montrant l'évolution des 2 réseaux d'approvisionnement, les sources et la station de pompage de l'eau de la nappe, tout au long de l'année 2025 :



Le graphique ci-dessous montre la consommation journalière moyenne d'eau potable pour chaque mois au cours de l'année 2025 ainsi que la consommation journalière mini et maxi dans le mois.



Vous remarquerez des amplitudes de consommation journalière plus importantes durant les mois d'été, ceci est dû à un nettoyage et au remplissage du bassin de la Wesch au mois de mai et un appoint d'eau du réservoir d'incendie situé au Toerel en juillet.



Globalement les moyennes de consommation d'eau potable sont plus fortes durant les mois d'été (effets de la chaleur, tourisme, arrosage de jardins, etc ...) et paradoxalement c'est à cette période que les sources produisent le moins d'où une forte augmentation des apports d'eau de la nappe.

# Bibliothèque Municipale

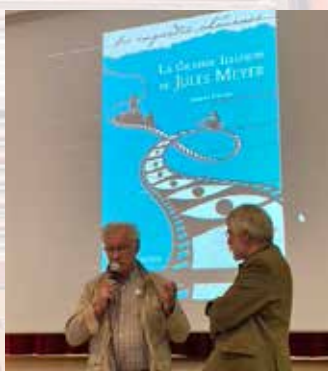
## ST-HIPPOLIVRE

Votre bibliothèque, c'est :

- ▶ **3800** ouvrages disponibles
- ▶ **2150** livres jeunesse
- ▶ **1650** livres adulte
- ▶ **2300** prêts par an

C'est aussi :

- ▶ gratuité pour les jeunes
- ▶ nombre de prêts illimité sur l'année
- ▶ une collaboration avec la Bibliothèque d'Alsace avec un choix parmi plus de **600 000** documents à disposition de tous nos lecteurs.



## INFOS PRATIQUES

1 place de l'église - 68590 SAINT-HIPPOLYTE

✉ [st.hippoliure@gmail.com](mailto:st.hippoliure@gmail.com)

☎ 03 89 73 00 13

📘 [www.facebook.com/Bibliosthipp](http://www.facebook.com/Bibliosthipp)

Mardi et jeudi de 14h30 à 17h30

# Don du Sang

## A quoi sert un don ?

Chaque année, 1 million et demi de malades reçoivent des produits sanguins. Ces transfusions permettent de soigner des maladies du sang, les cancers, les leucémies, les hémorragies, ....

## Qui peut donner son sang ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 ans à 70 ans, pesant + de 50 kg et reconnue apte suite à un entretien pré-don. A noter parmi les contre-indications : les tatouages ou les piercings de moins de 4 mois

## 4 bonnes raisons de donner son sang !

- ▶ C'est solidaire! C'est un geste généreux qui sauve des vies.
- ▶ C'est simple! Le don du sang dure environ 45 minutes. Sitôt accueilli à la collecte, on remplit un questionnaire, on passe un entretien médical et on effectue le don. Une collation est ensuite servie.



- ▶ C'est éthique! Le don du sang est un geste gratuit, anonyme et volontaire. La sincérité des informations du candidat lors de l'entretien avec le médecin est fondamentale. Cela contribue à la sécurité des produits sanguins.
- ▶ C'est vital! Le don de sang est un geste vital et irremplaçable : il n'y a pas de produits de substitution. Le don est la seule solution et les besoins augmentent d'année en année.

Rejoignez l'amicale des donneurs de sang de Saint-Hippolyte pour aider au service de la collation lors de la collecte en contactant

M. Fabien HEITZ

📞 06.76.13.34.60



## Collectes du don du sang prévues en 2026

SAINT-HIPPOLYTE le 20 janvier et le 28 avril

RORSCHWIHR le 21 juillet RODERN le 25 novembre

## Equithérapie



L'association **Au Fil des Idées** a remis un **don de 3 000 €** à Caroline Denni pour concrétiser son projet d'équithérapie au sein de son écurie à Hilsenheim.

Caroline fait un travail remarquable auprès des enfants suite au départ de sa fille Lily atteinte de la maladie de Krabbe.

L'équithérapie est une pratique profondément humaine, qui offre à des enfants en situation de handicap une manière unique de retrouver confiance, motricité et apaisement grâce à la relation avec le cheval.



# Les écoles

## CE2 - CM1 - CM2

Les projets des élèves de la classe de CE2/CM2 de Mme KASIKCI.

### Le lundi 8 septembre 2025 :



#### De l'œuf au poussin

Ce projet a débuté le lundi 8 septembre 2025 avec la réception de sept œufs fécondés, ainsi qu'une couveuse. Au bout de vingt jours 5 poussins avaient pu éclore.

### Le mardi 16 septembre 2025 :

#### Découverte des vendanges

La cave HUBER et BLEGER a accueilli toute la classe pour couper le raisin puis expliquer la fabrication du jus de raisin qui se transformera en vin



### Le vendredi 3 octobre 2025 :

#### Opération « Nettoyons la nature »



### Le jeudi 16 octobre 2025 :

#### Petit-déjeuner pour la semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût, les élèves ont pu partager un petit-déjeuner salé.



### Le jeudi 16 octobre 2025 :

#### Élections des délégués

Chaque élève voulant se présenter avait une semaine pour préparer son programme et exposer ses idées devant la classe.

Nous avons voté à tour de rôle : chacun avait sa carte électorale, la mairie de Saint-Hippolyte nous avait prêté l'urne mais l'isoloir n'était pas déplaçable donc nous avons organisé l'espace pour pouvoir voter en toute discrétion.



Les objectifs étaient les suivants : sensibiliser au rôle de délégué, représenter les élèves tout en suscitant l'implication de tous les élèves dans la vie de la classe, faire de ce temps un moment privilégié d'éducation à la citoyenneté et favoriser l'apprentissage de la démocratie.

## **Le dimanche 19 octobre 2025 :**

### **Finale de l'école des champions à Vitry-le-François**



L'année dernière, nous avons eu la chance de participer à la rencontre de l'école des champions qui s'était déroulée à Ribeauvillé. Les sept élèves finalistes de l'école étaient invités à Vitry-le-François.

Axel KREYER, élève en classe de CM1 a été finaliste.

## **Le lundi 3 novembre 2025 :**

### **Les ateliers de cuisine pour la semaine du goût**

Avec l'aide de Monsieur KOHLER (papa d'élève), les élèves ont pu réaliser trois recettes simples et saines qu'ils peuvent facilement reproduire à la maison.



## **Le vendredi 7 novembre 2025 :**

### **Association ELA**

Pendant les vacances scolaires, les élèves ont pu récolter des fonds pour venir en aide à l'association ELA qui se bat pour la leucodystrophie qui est une maladie génétique rare et grave.

L'objectif est d'aider les laboratoires de recherche et de sensibiliser les élèves en développant le sentiment de solidarité. Grâce à la générosité de chacun, nous avons pu faire un don de 1000 euros.

Le slogan de l'association est « Mets tes baskets et bats la maladie », du coup les élèves ont participé à différents ateliers sportifs pour courir à la place de ses enfants qui ne peuvent pas le faire.



Je remercie l'ensemble des parents et la mairie de Saint-Hippolyte sans qui ces projets ne pourraient pas exister.

## **Le vendredi 5 décembre 2025 :**

### **Passage du St Nicolas**

Nous avons eu la chance d'accueillir le St Nicolas et avec les élèves de maternelle et de CM1/CM2 nous lui avons chanté la légende de St Nicolas.



# La semaine du goût chez les Petits/Moyens

Semaine du goût dans la classe de Mme RAFFATH



## Mardi 30 septembre

### Découverte de l'atelier de céramique Sileoz.

Marie Huber, la maman de Sélène, nous a expliqué son métier.

Nous avons pu l'observer faire un bol sur le tour de potier, toucher la terre toute douce...puis chacun a pu faire le contour de sa main dans l'argile, avec l'aide de notre ATSEM Cathy et d'Eloïse, la maman de Gabriel, avant de décorer sa trace...

Après une pause gourmande, nous avons confié nos mains à Marie pour mise en forme, séchage et cuisson. Chacun rapportera sa production à la maison aux prochaines vacances, patience!

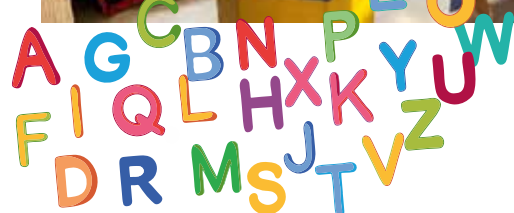


## Mardi 7 octobre

### Visite privée de l'exposition interactive ABCDele, à la salle des fêtes.



Avec Benjamin Ludwig, on a chanté, dansé, joué avec les lettres de l'alphabet, et même appris quelques mots en alsacien!



# Slow Up



# 2025 en images



Pâques



Journée « galettes/crêpes » du Jumelage



Passation de commandement



Manécanterie de St-Jean



Corps enseignant de St-Hippolyte



Manécanterie de St-Jean



Géovino



Rentrée scolaire



Rencontre avec  
M. Jacques FORTIER



Inauguration du muret pierres sèches





# 2025 en images



Chorale de «Vocalaidos»

Concert «Escapade»



Octobre Rose





Cérémonie du 11 novembre



# Journée citoyenne



# Maisons fleuries 2025

## Façade :

- Mme SONNTAG Micheline
- M. LE RESTE Robin
- M. MIESCH Bénédict



## Maisons avec jardin :

- Mme KNIEBIHLI Marie Josée
- M. et Mme GASSMANN Charles
- M. et Mme BLEGER Philippe



## Maisons sans jardin :

- M. et Mme MULLER Marcel
- M. et Mme JEUDY André
- Mme SONNTAG Claire



## Professionnels :

- Hôtel- restaurant « Le Parc »
- Fleurissement communal
- Hôtel « A la Vignette »



# Jumelage d'amitié Saint-Hippolyte



L'association «jumelage d'amitié Saint-Hippolyte» a pris racine à Saint-Guyomard, petite commune du Morbihan, lors d'un apéritif durant le covid. Deux amies se sont posé la question : et pourquoi ne ferions-nous pas un jumelage ? Avec le soutien du conseil municipal de Saint-Guyomard, elles lancent un premier sondage auprès des habitants pour choisir la destination. L'Alsace est sortie grande gagnante. Elles ont ensuite suivi sur une carte la route des vins pour trouver un village, de même taille et avec le même tissu associatif et surtout... un nom prononçable ! Saint-Hippolyte a été une évidence pour elles. Deux saints qui se rencontrent.

Elles ont donc pris contact avec la mairie début 2022.

La municipalité a accueilli une première délégation bretonne en mars 2023 et après quelques péripéties, c'était à la délégation alsacienne de faire une visite à Saint-Guyomard en mars 2024.



Cette visite nous a conforté dans la volonté de bâtir une association de jumelage.

Saint-Guyomard est une commune rurale de 1400 habitants à environ 30 kms de Vannes et du Golfe du Morbihan.

Elle est située dans le bocage et présente à côté du centre du village traditionnel un habitat dispersé, formé de hameaux et de fermes isolées entourés de landes et de forêts.

Il y a quelques mois, les premiers membres de l'association se sont rendus à Saint-Guyomard pour une première rencontre officielle avec nos amis bretons. Ce séjour restera gravé dans nos mémoires, nous y avons découvert un accueil chaleureux, des moments de partage sincères et une région magnifique. Le moment fort de ce voyage fut bien sûr la cérémonie de signature de la charte d'amitié. En signant ce document, nous avons scellé les bases d'une belle histoire humaine entre nos deux communes.

Cette association a pour vocation de favoriser les rencontres entre les habitants, de promouvoir la découverte des richesses culturelles, patrimoniales et humaines de chaque commune, et de développer des projets communs dans un esprit de convivialité et de partage.

C'est dans cet esprit, que l'association a organisé un repas sur le thème des galettes et crêpes bretonnes. Les bénéficiaires de cette journée contribueront à l'accueil de nos amis bretons lors de leur venue à Saint-Hippolyte le week-end de l'Ascension du 14 au 17 mai. Afin de faire de cet événement une réussite, l'association est à la recherche de bénévoles, que ce soit pour participer à l'organisation ou pour proposer un hébergement aux visiteurs bretons. Toute aide sera précieuse et bienvenue.

**N'hésitez pas à nous rejoindre  
pour partager cette belle aventure.**

Isabelle KOEBERLE

☎ 06.19.31.22.60

✉ [Jumelage.st.hippolyte@free.fr](mailto:Jumelage.st.hippolyte@free.fr)

# Liste des Associations de Saint-Hippolyte



ASSOCIATION	PRÉSIDENT
Société de Musique Echo du Haut-Koenigsbourg	M. Claude HUBER 6 route du Vin - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.03.55 - ✉ claud.huber@cegetel.net
Ecole de musique	M. Nicolas UMBDENSTOCK - ✉ Nicolas-u@hotmail.fr Responsable secteur : Mme Florence RAFFATH 38 route du Vin - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.05.76 - ✉ michel.raffath@wanadoo.fr
Amicale du SIVU du Château	M. Serge HARTMANN 10 rue de la Liberté - 67730 CHATENOIS ☎ 06.61.21.30.39 - ✉ hartmannserge@sfr.fr
Association Sportive (Foot)	Didier VALENTINI 86 route du Vin - 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Tennis Club	M. Gilbert BIRG 6A rue de l'ancienne tuilerie - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.02.49 - ✉ birg.gilbert@wanadoo.fr
Association des Pêcheurs à la ligne	M. Jean-Claude OPPERMANN 1 rue de la Paix - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 07.82.38.68.52 - ✉ jeanclaudeopper@yahoo.fr
Association du Club Vosgien	Mme Colette MEYBLUM 3 rue 5 <sup>ème</sup> D.B- 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.03.11 - ✉ colettemeyblum@gmail.com
Amicale des anciens Combattants	M. René MEYER 2 route du Haut-Koenigsbourg - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.00.90 - ✉ m.farouilh@orange.fr
Amicale des Diables Rouges	M. Marcel SCANDELLA - secrétaire 22 avenue de l'Europe - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 06.36.92.61.29 - ✉ marcel.scandella@orange.fr
Syndicat Viticole	M. Xavier SIMON 38 rue du Collège - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 06.48.68.48.80 - ✉ xavier.simon68@gmail.com
Chorale Ste Cécile	Mme Dominique HUMBRECHT 5 rue de la gare - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 06.19.28.87.29 - ✉ humbrecht.marcel@orange.fr
Association pour la rénovation de la Chapelle	M. François HEYBERGER 14 rue du Collège - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.02.31 - ✉ francoishey@hotmail.fr
Comité des Fêtes	Mairie de Saint-Hippolyte 4 place de l'Hôtel de Ville - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.00.13 - ✉ mairie-Saint-Hippolyte@wanadoo.fr
Au fils des Idées	Mme Sylvie LEONHART 18 rue du Collège - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.36.16 - ✉ sylvie-leonhart@orange.fr
Association de développement au Burkina Faso	M. François HEYBERGER 14 rue du Collège - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 03.89.73.02.31 - ✉ francoishey@hotmail.fr
Conseil de Fabrique	M. Bruno DUMORTIER 13 rue St Fulrade - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 06.76.09.85.60 - ✉ dumortier-bruno@orange.fr
Amicale des donneurs de sang	M. Fabien HEITZ 18 rue de l'ancienne tuilerie - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 06.76.13.34.60 - ✉ fabien.heiz@hotmail.fr
Les p'tits filous des 3 villages	Mme Marina PIC 7 rue Windmuehl - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 06.47.08.39.44 - ✉ lesptitsfilous3@gmail.com
Association de chasse de Saint-Hippolyte	M. Michel LANGOLF 8 rue ancien abattoir - 68590 SAINT-HIPPOLYTE - ☎ 03.89.73.00.95
Comité de jumelage	Mme Isabelle KOEBERLE 56 route du vin - 68590 SAINT-HIPPOLYTE ☎ 06.19.31.22.60 - ✉ jumelage.st.hippolyte@free.fr



# 100<sup>e</sup> anniversaire Auguste MEYER

Réception salle des fêtes 31.10.2025

Extrait du discours de M. le Maire

**N**ous sommes réunis cet après-midi autour de notre ami Auguste, qui vient de passer allègrement le cap symbolique du siècle d'existence.

Auguste est né le 30 octobre 1925, à St-Hippolyte, notre commune, dans laquelle il vit toujours et à laquelle il est resté fidèle pendant toute sa vie, sa carrière active, et la années de retraite qui ont suivi. Il a donc été le témoin, vivant et actif, d'un siècle d'histoire de notre village.

1925, l'Europe, et notre pays se remettent difficilement de l'horreur de la première guerre mondiale. Nous étions allemands au début de cette guerre, et après l'armistice du 11.11.1918, nous voilà français, répartis en 4 catégories de citoyens, selon l'origine, française ou allemande, des parents et des grands-parents, la dernière catégorie étant invitée à quitter la France et traverser le Rhin.

Par chance, l'Alsace n'a pas été labourée par les canons, mais personne n'oublie que, 10 ans auparavant, de violents combats se sont déroulés sur les crêtes vosgiennes.

Au sein de la population, l'espoir d'une paix durable est grand, malgré les contraintes du changement

de régime, et l'obligation de parler désormais le français, pas évident pour les parents d'Auguste et tous les alsaciens de leur génération, instruits à l'école allemande.

L'espoir fut cependant de courte durée. En Allemagne, un fou-furieux haranguait déjà les foules sur le thème de la revanche, et avait écrit dans un sinistre ouvrage, le combat qu'il mènerait en prenant le pouvoir.

Auguste avait 14 ans quand les bruits de bottes résonnaient de nouveau. Il fut l'auditeur privilégié d'une magistrale « Marseillaise » interprétée par l'abbé Bourgeois à l'orgue de notre église, avant que ce dernier ne fût expulsé par les occupants nazis.

L'Alsace est alors annexée de facto au III<sup>e</sup> Reich et sévèrement germanisée.

En 1941, ce sont les débuts à la mairie, en qualité de ce qu'on pourrait appeler « apprenti-secrétaire », ou « aide-secrétaire ».

Mais en aout 1942, le Gauleiter WAGNER signe le sinistre décret ordonnant l'incorporation des jeunes alsaciens dans l'armée allemande. Auguste y sera contraint dès l'année suivante, en 1943,

et connaîtra l'horreur de la guerre sur les fronts russe et polonais, sous un uniforme qu'il n'a pas choisi. Clin d'œil de la providence, ou de son ange gardien, il reviendra à St-Hippolyte le 14 juillet 1945, il n'avait pas encore 20 ans. Le premier acte à son retour, sera de déployer le drapeau français soigneusement caché au grenier de la maison au début de la guerre. Ce fut la joie des retrouvailles en famille et celle de revoir ses amis d'enfance, Charles, Raymond et Fulrade, incorporés de force comme lui. Une amitié inébranlable s'instaure entre eux et les unira à jamais.

Mais il y eut aussi la douleur et le deuil, car 28 incorporés de force natifs de notre village, ne sont jamais revenus.

L'incorporation de force reste une plaie ouverte, impossible à cicatriser. Après la guerre ce fut la loi du silence dictée par l'incompréhension, la mauvaise volonté aussi dans notre pays, d'ignorer cette triste réalité. « Redde m'r nemm d'ruo », « n'en parlons plus », avait écrit le dramaturge alsacien, Germain MULLER. Mais après des années de silence, « doch, jetz müen m'r d'ruo redda » – « il faut en parler » – C'est l'ultime combat d'Auguste, de témoigner et révéler à ceux qui en doutent encore, ce que fut la réalité alsacienne et le drame des déportés militaires. Auguste y met toutes ses forces, et c'est ainsi qu'il a été le porte-parole des 130 000 Alsaciens et Mosellans, lors de l'hommage rendu aux incorporés de force à la cathédrale de Strasbourg le 13 avril dernier, afin que soit connus et reconnus dans notre pays, ce drame et cette injustice de l'histoire, et qu'ils soient enseignés dans nos écoles.

Ce combat pour la mémoire, il le mène aussi, avec l'ADEF, et nos amis de la SNIFAM (solidarité normande aux inc. de force d'Alsace-Moselle) Nicole AUBERT et Jean BEZARD, qui auraient tellement aimé être avec nous aujourd'hui, mais loin d'ici car habitant en Normandie.

**A**près cette terrible épreuve, il fallut se reconstruire. Ce fut le retour à la vie civile et la vie professionnelle.

Pour Auguste, ce fut tout simplement, un retour à la mairie, puis, un passage par l'école

d'administration et la cité administrative de Colmar, avant de devenir en 1952, secrétaire général à la mairie de St-Hippolyte.

Les décennies 50, 60 et 70, sont celles de la reconstruction, du développement et la modernisation de nos communes.

A St-Hippolyte, la reconstruction des maisons et bâtiments détruits lors des combats de la libération, la chapelle de la Croix qui avait été incendiée, l'achèvement du chantier de la salle des fêtes – avec un logement de service dans lequel s'établira la famille MEYER qu'Auguste avait fondée avec Colette. Puis vint l'extension du village, la construction des nouveaux quartiers avec tous les travaux d'urbanisme qui en découlent.

Le progrès, c'était la voiture pour tous, et en parallèle, les nombreux chantiers de voirie que la commune a entrepris pour faciliter la circulation, avec en même temps la pose des réseaux d'eau et assainissement, sans oublier l'éclairage public, et la question des parkings qui viendra plus tard.

Pour réaliser tous ses projets, la commune comptait beaucoup sur les ressources de son domaine forestier. L'administration de la forêt, avec les gestionnaires de l'ONF constituait un volet supplémentaire dans le travail d'Auguste. Rappelons que longtemps, St-Hippolyte avait sa propre équipe de bûcherons, qui faisait partie du personnel communal. C'était l'époque aussi des ventes de bois qui réunissaient élus, acheteurs et gestionnaires, et qui se terminaient souvent tard dans la soirée, autour d'un verre, ou plus... les temps ont bien changé.

La forêt, ce sont aussi nos sources qui alimentent en eau la commune, et le syndicat intercommunal, entièrement restructuré après la sécheresse de 1976, et qui répond aujourd'hui, aux besoins de nos villages. Un gros chantier mené avec les élus, et aussi avec ta collègue Elisabeth de la mairie de Bergheim.

Aux côtés des maires et des équipes municipales qui se sont succédées pendant cette période, le secrétaire général ne ménageait pas sa peine pour faire avancer les dossiers. Il se disait d'ailleurs dans le canton, qu'à St-Hippolyte il

est facile d'être maire, avec un tel secrétaire de mairie à ses côtés.

Auguste consacrait aussi beaucoup d'attention à l'accueil du public en mairie. Chaque habitant était reçu avec écoute et disponibilité de la part d'Auguste et de son collègue, René HEYBERGER. J'imagine, que dans les années d'après-guerre, les sollicitations étaient nombreuses, car beaucoup de nos concitoyens maîtrisaient mal la langue française, et éprouvaient beaucoup de difficultés dans leurs démarches administratives. On se tournait donc vers la mairie, ou chacun recevait une réponse, parfois bien au-delà des compétences municipales.

Il est difficile de parler de ce siècle de vie à St-Hippolyte, sans évoquer la vie sociale et associative, surtout dans la 2<sup>e</sup> moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Dès 1946, les associations reprirent, tant bien que mal, leurs activités, d'autres furent créées. La chorale et la Sté de musique, sous l'impulsion de l'abbé Bourgeois, revenu de son exil et devenu curé de la paroisse, les pompiers qui avaient courageusement lutté contre les incendies en décembre 1944.

Un club de foot fut créé, et Auguste est devenu le premier supporter de ses amis, Raymond, Fulrade et Charles, auxquels il faut encore ajouter Fernand.

A eux 5, d'ailleurs ils formeront le club « Sans Soucis », un nom charmant pour une bande de copains qui exprimait la joie de vivre retrouvée, après les horreurs de la guerre.

Auguste n'était pas choriste, ni musicien, pompier ou footballeur, mais dès qu'une association avait besoin d'un coup de main, il était de la partie.

Il fallait un souffleur pour les représentations théâtrales, c'était Auguste, une belle calligraphie pour la confection de panneaux lors de diverses manifestations, c'est encore vers Auguste que l'on se tournait. A titre d'exemple, il reste toujours, accroché dans les murs du dépôt d'incendie, un superbe calendrier révolutionnaire, qu'Auguste avait composé de sa plus belle écriture, en 1989, pour la fête vigneronne de l'amicale des sapeurs-pompiers, sur le thème du bicentenaire de la révolution. Un véritable chef-d'œuvre.

Début des années 70, un groupe, passionné de nature et de randonnée fait renaître la section locale du Club Vosgien. Auguste, sollicité une fois de plus, en fait partie, aux côtés de Gérard MEYER, Adolphe NOBEL, Eugène HEINRICH, Marlyse LACOM, Robert BIECHER, Jean BOMMENSATT, ou encore Jean-Paul FLUCK, dernier rescapé de cette époque, avec nous aujourd'hui.

C'est à travers cette association qu'Auguste a donné la pleine mesure

de son engagement associatif. Membre du comité, en fonction de trésorier, il fut le pilier de l'organisation d'un congrès fédéral à St-Hippolyte, en 1976, organisateur infatigable de la fête montagnarde du 1<sup>er</sup> mai, qui perdure depuis plus de 50 ans,

Il fut également très actif sur notre réseau de sentiers, surtout après son départ en retraite fin 1985, avec un nombre incalculable d'heures consacrées au balisage et au débroussaillage des sentiers.

“ Auguste et René, c'était ce qu'on appellerait aujourd'hui, la mission France -service, une écoute humaine auprès des gens, qu'aucun ordinateur ne saura remplacer. ”



## *Bon Anniversaire Auguste*



Et toujours présent à chaque randonnée organisée par notre association, où il lui arrivait d'être premier secours et soigneur. Sa spécialité, lors des grandes randonnées, c'était l'ampoulologie, c'est comme ça que nous avons appelé cette spécialité qui consiste à soigner les ampoules.

Si je ne me trompe, il a encore gravi les pentes du Taennchel à plus de 90 ans, pour le traditionnel rassemblement du mois de mai sur cette montagne.

A titre personnel, devenu président de l'association, j'ai pu bénéficier de l'expérience et des conseils d'Auguste, et je l'en remercie encore aujourd'hui.

1925 – 2025 un siècle de vie à St-Hippolyte, dont tu as été, cher Auguste, non seulement le témoin, mais aussi un acteur des plus engagés.

Le photographe que tu as été a fixé sur la pellicule de nombreuses images de la vie de notre village – des photos soigneusement annotées, car vous connaissez la règle d'Auguste « wann ke Datum d'ruf esch, esch's nicks wart » (s'il n'y a pas de date, ça ne vaut rien).

Merci pour tout ce que tu as donné pour notre commune, pour nos habitants, pour notre tissu associatif.

Alors, pour cet anniversaire exceptionnel, voici quelques bouteilles d'exception que tu pourras déguster avec tes proches, pour profiter encore des saveurs de la vie, avec la sagesse et l'expérience que tu as acquises.

# État civil de 2025



## Naissance

29 décembre 2024	Malohé, Tamarii, Henri OPUU MEBOLD de Gaelle MEBOLD et Laurent OPUU
13 janvier	Logan, François, Jules HUMBRECHT de Angéline RISACHER et Sébastien HUMBRECHT
10 février	Ayden, Michel, Romain MALARD de Maëva COLARD et Nicolas MALARD
14 avril	Jean, Marie, Noël COLLARD de Angélique et Edouard COLLARD
8 juillet	Alice, Suzanne, Denise KOEBERLÉ de Fanny ANCEL et Jean-Baptiste KOEBERLÉ
25 septembre	Olivier, Guy, Michel SIMON de Géraldine BRAUN et Allan SIMON
2 octobre	Louise, Aline KLEIN de Elise ZAMOLO et Sébastien KLEIN
21 octobre	Noah, Paul, Richard TECHEL de Mathilde et Richard TECHEL
27 octobre	Jacob VIANT CAMPAGNE de Maïlys CAMPAGNE et Julien VIANT
17 novembre	Elliot HENRY VERGNAUD de Nina HENRY et Luc VERGNAUD

## Mariage

17 mai	Pascal, Charles SONNTAG et Katia, Barbara KOEBERLÉ
17 mai	Romain, Jean-Pierre, Abdelkader NADJEM et Léa, Anne, Marguerite, HAURY-CLODEL
5 juillet	Pierre, Marc HEINRICH et Ariane, Marie-Aude PORET



## Décès

11 janvier	Marie, Yvonne ZISSEL veuve CARL
25 janvier	Jacqueline, Irène SCHWAB épouse MULLER
12 avril	Albert, Marie, Auguste BAFFREY
15 avril	Emile, Gaston, Zéphir CORDONNIER
24 avril	Jean-Christophe, Jean-Marie, Germain DUMONT
17 mai	Fernand, Victor THIRION
25 mai	Thérèse, Adèle LANUS veuve JUCHERT
18 juin	Marcel, Joseph, André HUMBRECHT
28 juin	André BRISSINGER
18 août	Béatrice, Evelyne MEYER née LAMBLIN
25 août	Raymond, Joseph Antoine MUHR
4 novembre	Charles, Albert SCHULTZ
18 novembre	Bertrand GREIGERT
26 novembre	Philippe, Jules, René MAURICE
1 décembre	Marcelle MULLER veuve FEHRENBACH
3 décembre	René, Emile MEYER






# Anniversaires de Mariage

## **Noces de Diamant** (60 ans de mariage)

3 septembre COULLIEN Jacques et Jacqueline

## **Noces d'Orchidée** (55 ans de mariage)

5 mars	WEYH Bernard et Nicole
23 juillet	GAULY Louis et Christiane
3 août	SCHAEFFER Francis et Marie-Thérèse



# Les grands anniversaires

## 70 ans

11 janvier	FOUQUET Yvette
14 janvier	HAEN-ZWICKERT Claude
25 janvier	RUDINGER Marie-Andrée
8 mars	ZANINI Marguerite
28 mars	CARL Marcel
13 avril	BLEGER Josiane
27 mai	SCANDELLA Angèle
11 juin	BOROCCO Hélène
20 juin	REINBOLD André
26 juin	WILLMANN Maurice
2 juillet	BAGY Jean-Claude
3 août	HUBER Claude
23 août	RUDINGER Gabriel
9 septembre	ROCHE Marie
13 septembre	WEISS Alfred
18 septembre	CASSMANN Pierrette
12 octobre	ROGER Patrice

## 75 ans

14 février	GAULY Christiane
23 février	SCANDELLA Chantal
19 mars	MESCHBERGER Doris
23 mars -	OPPERMANN Jean-Claude
5 mai	GSELL Marc
30 mai	KLEIN Hélène
27 juillet	KETERLE Madeleine
2 septembre	SCANDELLA Marcel
13 octobre	HEYBERGER François
29 novembre	KLEIN Gabrielle

## 80 ans

12 janvier	HUCK Suzanne
30 janvier	BLEGER Denise
2 février	MONTAVONT Marianne
7 mars	KLING Marie-Thérèse
7 mars	SCHULTZ Françoise
12 mars	MICLO Joseph
9 avril	LANGOLF Christiane
10 avril	SCANDELLA Guy
1 mai	EGELE Antoine
13 mai	FOUASSIER Geneviève
1 novembre	MULLER Robert
19 novembre	BETTENFELD Hubert
17 décembre	GSELL François

## 81 ans

3 février	HEINRICH Fernand
24 juillet	CHATOUX Patrick
3 octobre	MULLER Louis
13 octobre	BREITEL Marie Antoinette
20 décembre	MONTAVONT Jean

## 82 ans

12 mai	BLEGER Bernadette
--------	-------------------

## 83 ans

20 janvier	BIECHER Marianne
3 juin	ROHMER Jean-Paul
4 juin	KLING Pierre
10 août	RUBIN Richard
4 octobre	GILLMANN Marguerite
15 octobre	PFERTZEL Gérard

## 84 ans

6 janvier	PFERTZEL Denise
30 janvier	COUILLIEN Jacqueline
20 mai	THIRION Brigitte
21 mai	STAHL Paulette
11 août	SCHROEDER Paulette
29 août	FAROUILH Nicole
11 septembre	GSELL Jean
23 septembre	BLEGER Elisabeth

## 85 ans

19 janvier	VOGEL Adolphe
27 mars	WEYH Anne-Marie
20 avril	KOEBERLE Rose
2 juin	VOGEL Paulette
8 juin	SCHWARTZ Cécile
18 juin	EDEL Alphonse
25 août	GSELL Paul
3 novembre	BALITH Elisabeth

## 86 ans

31 mai	WOLF Jean
5 novembre	ILTIS Marie-Odile
19 décembre	HEYBERGER Philippe

# Les grands anniversaires

## 87 ans

7 janvier     ILTIS Jacques  
29 juin       JENNY Christiane  
23 juillet     COLLAONE René  
7 septembre   MEINRAD Joseph  
26 septembre  ALMERAS Robert  
22 décembre  MULLER Jeanine

## 88 ans

17 janvier     MULLER Marcel  
18 janvier     MULLER Rosa  
18 janvier     KLEIN Antoine  
09 février     HEINRICH Anna  
17 avril       FESSLER Marie Jeanne  
16 juillet     DEISS Cécile  
18 août        KOEBERLÉ Bernadette  
1 octobre      GASSMANN Marlyse  
11 octobre     COUILLIEN Jacques  
11 octobre     SCHMITT Yvonne

## 89 ans

9 août         DESRICOURT DE LANUX Arlette  
28 août        THIRION Achille  
29 septembre  SCHMITT Ernest  
18 octobre     HEYBERGER Marie Louise

## 90 ans

13 janvier     MEYER René  
18 mars        MUSSO Nicole  
22 juin         SCHWARTZ François  
17 septembre  THIRION Marcelle  
6 octobre      SCHOTTERER Alice

## 91 ans

29 janvier     MEYER Marlène  
13 août        FAROUILH Maurice  
1 septembre   GASSMANN Raymond  
12 novembre  JENNY Eric

## 92 ans

9 février      HATSCH Marie Rose  
11 mars        GASSMANN Charles  
22 août         GASSMANN Germaine  
15 novembre  KOEBERLE Robert

## 93 ans

9 février      HATSCH André  
9 février      LUCHT Alice  
2 août         HUBER Bernadette  
18 novembre  HAEN Madeleine

## 94 ans

23 avril        LESIEUR Anne-Marie  
21 octobre     SONNTAG Claire  
22 novembre  WIECZOREK Nicole

## 95 ans

2 octobre      SIMON Marie Anne  
2 décembre    KOEBERLE Georges

## 96 ans

24 juillet      MEYER Anna  
19 septembre  GERBER Marie Thérèse  
19 novembre  WEISS Denise  
14 décembre  WIPFF Marcel

## 97 ans

23 février     SIMMLER Marie Louise  
6 mars         MEYER Colette

## 98 ans

4 juin          BIRG Alice

## 99 ans

22 mars        MULLER Céline

## 100 ans

4 octobre      MEYER Agathe

## 101 ans

30 octobre     MEYER Auguste

# Calendrier des manifestations 2026



MOIS	JOUR + HEURE			ASSOCIATION	OBJET	LIEU
JANVIER	Mardi	06	18h00	Commune	Réception nouvel an	Salle des fêtes
	Mardi	20	16h30	Amicale Donneurs de sang	Don du sang	Salle des fêtes
FEVRIER	Dimanche	15	14h00	Chorale	Après midi récréative / Théâtre	Salle des fêtes
	Mercredi	25	14h00	Ptit's filous	Cinéma	Salle des fêtes
MARS	Dimanche	8	12h00	Paroisse	Repas paroissial	Salle des fêtes
	Dimanche	15	Journée		Elections	Salle des fêtes
	Dimanche	22	Journée		Elections	Salle des fêtes
	Samedi	28	20h00	Comité des fêtes	Cabaret alsacien	Salle des fêtes
AVRIL	Vendredi	10	20h00	Les Brodeuses	Assemblée Générale	Salle des fêtes
	Samedi	11	20h00	Sté de musique	Concert d'hiver	Salle des fêtes
	Mercredi	15	14 h00	Ptit's filous	Jeux / Escape Game	Salle des fêtes
	Vendredi	17	20h00	Club Vosgien	AG	Salle des fêtes
	Samedi	25	18h00	ASSH	Belote	Salle des fêtes
	Mardi	28	16h30	Amicale Donneurs de sang	Don du sang	Salle des fêtes
MAI	Vendredi	01	11h00	Club vosgien	Fête montagnarde	Salle des fêtes
	Jeudi	07	17h00	Municipalité Anc. combattants	Commémoration 1945	Monument aux morts S. d'honneur mairie
	Samedi	09	8h00	Commune	Journée citoyenne	
	Jeudi au Dimanche	14 17	Journée	Jumelage	Accueil des bretons	Salle des fêtes
JUIN	Dimanche	07	Journée	Commune/C. fêtes	Slow up	Village/jardin public
	Vendredi	26	18h00	Ptit's filous	Fête de l'école	Jardin public
	Mardi	30	18h00	Ecole de musique	Audition de fin d'année	Jardin public
JUILLET	Mercredi	15	18h00	Sté de musique	Soirée musique et terroir	Jardin public
	Dimanche	19	11h00	Syndicat viticole	Marche gourmande	Jardin public + SDF
AOÛT	Dimanche	9	10h00	Société de musique + Syndicat viticole	Fête patronale + apéritif concert	Place de l'église
SEPTEMBRE	Dimanche	13	17h00	Ass. rénov. chapelle	Concert	Chap. Ste Croix
	Dimanche	20	11h00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
	Dimanche	27	11h00	Sté de musique	Fête du vin nouveau	Jardin public
OCTOBRE	Samedi		9h00	Comité des fêtes	Montée Rose	Salle des Fêtes
NOVEMBRE	Mercredi	11	11h00	Municipalité	Commémoration armistice	Mon. morts/ SDF
	Dimanche	29	17h00	Comité des fêtes	Concert de l'Avent	Eglise
DÉCEMBRE	Samedi	05	17h00	Sap. pompiers et Commune	Sainte Barbe	Mairie
	Samedi	12	12h00	Municipalité	Fête de Noël des aînés	Salle des fêtes
	Jeudi	24	24h00	Comité des fêtes Sté de Musique	Messe de minuit Aubade au clocher Vin chaud gratuit	Place de l'église
JANVIER 2027	Mardi	05	18h00	Commune	Réception nouvel an	Salle des fêtes